L'outil GES SCoT, développé par le CERTU et l'ADEME à la demande de la DGALN, est un outil de comparaison de différents scénarios d'aménagement du territoire qui se base sur l'évaluation des émissions de GES dans les secteurs sur lesquels le SCoT dispose de leviers d'action en matière d'atténuation.

Bien que cet outil soit destiné à être utilisé prioritairement par les collectivités, les bureaux d'études ou agences d'urbanisme, etc… la circulaire du 23 décembre 2011 relative aux bilans de GES et aux PCET précise que les services de l'Etat pourront s'appuyer sur GES SCoT pour *« examiner, dans le cadre d'une note d'enjeux ou d'association, la cohérence des documents d'urbanisme et des formes urbaines qu'ils mettent en place au regard de leur impact énergétique et de la stratégie d'adaptation aux changements climatiques du territoire (…)* ».

Il ne s'agit donc pas pour les services de l'Etat d'utiliser l'outil GES SCoT à la place des collectivités puisqu'en tout état de cause, ce sont ces dernières qui élaborent les scénarios dans le cadre de l'élaboration du PADD.

En revanche, les DDT peuvent souligner l'utilité de cet outil pour sa valeur prospective et surtout inciter au questionnement qui l'accompagne en mettant en valeur l'interaction entre les différents domaines d'action du SCoT.

La grille qui suit rappelle les différentes données d'entrée traitées dans l'outil GES SCoT.

	TERRITOIRE EXISTANT DU SCoT	
Q1	Dans quel département se situe le territoire du SCoT ? *Si le SCoT concerne plusieurs départements, indiquer le département regroupant la majorité des communes du SCoT.*	Choix du département dans menu déroulant
Q2	Quelle est la population actuelle totale du territoire du SCoT ?	Nombre d'habitants actuel
Q3	Quelle part de la population actuelle habite dans la ville-centre (pôle urbain central*) ? *La somme des quatre pourcentages doit être égale à 100.*	% d'habitants
	Quelle part de la population actuelle habite dans la banlieue agglomérée de la ville-centre (pôle urbain central*)?	% d'habitants
	Quelle part de la population actuelle habite dans le(s) pôle(s) urbain(s) secondaire(s)* ?	% d'habitants
	Quelle part de la population actuelle habite dans l'espace périurbain et rural* ?	% d'habitants

Q4	Quel est le nombre total de logements collectifs et individuels existants en pôles urbains* sur le territoire du SCoT ?	Nombre total de logements collectifs existants en pôles urbains
		Nombre total de logements individuels existants en pôles urbains
Q5	Quel est le nombre total de logements collectifs et individuels existants dans l'espace périurbain et rural* sur le territoire du SCoT ?	Nombre total de logements collectifs existants dans l'espace périurbain et rural
		Nombre total de logements individuels existants dans l'espace périurbain et rural
Q6	Connaissez-vous la surface moyenne actuelle des logements collectifs et individuels du territoire du SCoT selon leur localisation en pôles urbains ou périurbain et espace rural ? *Si la réponse est non, une surface moyenne par défaut est retenue.*	Choix entre oui et non
Q7	Veuillez indiquer la surface moyenne des logements sur le territoire du SCoT :	Surface moyenne d'un logement existant collectif urbain (m²)
		Surface moyenne d'un logement existant individuel urbain (m²)
		Surface moyenne d'un logement existant collectif en périurbain et espace rural (m²)
		Surface moyenne d'un logement existant individuel en périurbain et espace rural (m²)
	** : cf. le détail de l'armature urbaine dans le guide d'utilisation*	
	USAGE DE L'HABITAT NEUF	
H1	Quel est le nombre de logements neufs à construire à l'horizon du SCoT (résidences principales) ?	Nombre de logements à construire
	Répartition par type de logements	
H2	Veuillez indiquer la répartition de logements à construire au sein de l'armature urbaine (pôle urbain et espace périurbain et rural) : *La somme de ces pourcentages doit être égale à 100.*	% de logements collectifs à construire en pôles urbains

		% de logements individuels à construire en pôles urbains
		% de logements collectifs dans l'espace périurbain et rural et espace rural
		% de logements individuels dans l'espace périurbain et rural
	Surfaces par type de logement et par type de territoire	
H3	Connaissez-vous la surface moyenne des logements collectifs et individuels à construire sur le territoire du SCoT selon leur localisation en pôles urbains ou périurbain et espace rural ? *Si la réponse est non, une surface moyenne par défaut est retenue.*	Choix entre oui et non
H4	Veuillez indiquer la surface moyenne des logements à construire sur le territoire du SCoT :	Surface moyenne d'un futur logement collectif urbain (m²)
		Surface moyenne d'un futur logement individuel urbain (m²)
		Surface moyenne d'un futur logement collectif en périurbain et espace rural (m²)
		Surface moyenne d'un futur logement individuel en périurbain et espace rural (m²)
	Mix énergétique de l'habitat neuf	
H5	Connaissez-vous le mix énergétique futur du territoire du SCoT pour les besoins en chauffage, refroidissement et eau chaude sanitaire de l'habitat neuf ? *Si la réponse est non, le mix énergétique futur moyen par défaut de la région dans laquelle se trouve le territoire du SCoT est retenu qui ne distingue pas les pôles urbains et l'espace périurbain et rural ni les secteurs habitat ou tertiaire.*	Choix entre oui et non
H6	Pouvez-vous distinguer le mix énergétique pour l'habitat neuf entre pôles urbains et espace périurbain et rural ? *Cette question n'attend pas de réponse si la réponse à la question précédente est non.*	Choix entre oui et non
H7	Veuillez indiquer le mix énergétique moyen en énergies finales consommées sur le territoire du SCoT pour les besoins en chauffage, refroidissement et eau	Part de gaz (%)
		Part de fioul (%)

	chaude sanitaire de l'habitat (en pourcentage) : *La somme des parts par énergie ne doit pas forcément égaler 100%.*	Part d'électricité (%) Part de chaleur urbaine (%)
H8	Pour les pôles urbains, veuillez indiquer le mix énergétique en énergies finales consommées sur le territoire du SCoT pour les besoins en chauffage, refroidissement et eau chaude sanitaire de l'habitat neuf (en pourcentage) : *La somme des parts par énergie ne doit pas forcément égaler 100%.*	Part de gaz (%) Part de fioul (%) Part d'électricité (%) Part de chaleur urbaine (%)
H9	Pour l'espace périurbain et rural, veuillez indiquer le mix énergétique en énergies finales consommées sur le territoire du SCoT pour les besoins en chauffage, refroidissement et eau chaude sanitaire de l'habitat neuf (en pourcentage) : *La somme des parts par énergie ne doit pas forcément égaler 100%.*	Part de gaz (%) Part de fioul (%) Part d'électricité (%) Part de chaleur urbaine (%)
	Facteurs d'émissions de la chaleur urbaine	
H10	Connaissez-vous le facteur d'émission moyen du (des) réseau(x) de chaleur urbaine de votre territoire ? *Si la réponse est non, une valeur moyenne par département et par défaut est retenue.*	Choix entre oui et non
H11	Veuillez indiquer le facteur d'émission moyen du (des) réseau(x) de chaleur urbaine du territoire du SCoT en kg équivalent CO2/kWh :	kg eq CO2/kWh
	Normes thermiques de construction	
H12	Le SCoT souhaite-t-il favoriser des normes de construction plus ambitieuses que la RT2012 ?	Choix entre oui et non
H13	Veuillez indiquer la répartition des logements selon la norme de construction (en pourcentage) : *La somme de ces pourcentages doit être égale à 100.*	% RT 2005 % HPE (RT2005 –10%) % THPE (RT2005–30%) % RT2012 % Passif
	Développement des énergies renouvelables	
H14	Le SCoT souhaite favoriser également la production de chaleur par des énergies renouvelables (solaire thermique, bois et géothermie) pour chauffage, refroidissement et eau chaude sanitaire ?	Choix entre oui et non
H15	Veuillez indiquer la part d'habitat neuf qui sera équipée d'énergie renouvelable (en pourcentage d'énergies renouvelables solaire thermique, bois et géothermie) sur le territoire du SCoT : *La somme des pourcentages ne doit pas forcément égaler 100%.*	Part du parc de logements neufs équipés en énergie solaire thermique (%)

		Part du parc de logements neufs équipés en bois-énergie (%)
		Part du parc de logements neufs équipés en énergie géothermique (%)
	Résidences secondaires	
H14	Le territoire du SCoT se situe-t-il en région littorale et/ou montagnarde ?	Choix entre oui et non
H15	Un développement important* de résidences secondaires est-il prévu à l'horizon du SCoT ? ** le développement est dit « important » si le nombre de résidences secondaires à construire n'est pas négligeable au regard du parc de logement total à construire (principal et secondaire) pour que le calcul d'émissions de gaz à effet de serre associé au parc secondaire neuf soit pertinent.*	Choix entre oui et non
H16	Quel est le nombre total de résidences secondaires à construire sur le territoire du SCoT ?	en zone littorale :
		en zone de montagne :
H17	Connaissez-vous le taux d'occupation moyen annuel des résidences secondaires du territoire du SCoT ? *Si non, le taux d'occupation moyen annuel par défaut retenu est 35% (env. 1/3 d'une année).*	Choix entre oui et non
H18	Veuillez indiquer le taux d'occupation moyen annuel des résidences secondaires :	Nombre de jours par an
H19	Connaissez-vous le besoin en chauffage, refroidissement et eau chaude sanitaire d'une résidence secondaire en comparaison à une résidence principale (en pourcentage) ? *Si la réponse est non, la valeur par défaut retenue est équivalente au taux d'occupation en zone de montagne et à la moitié du taux d'occupation en zone littorale.*	Choix entre oui et non
H20	Veuillez indiquer le besoin en chauffage, refroidissement et eau chaude sanitaire d'une résidence secondaire en comparaison à une résidence principale (en pourcentage) :	En % par rapport à une résidence principale
	REHABILITATION DE L'HABITAT	
H21	Connaissez-vous le taux de réhabilitation du parc de logements existants du territoire à l'horizon du SCoT ? *Si non, un taux de réhabilitation par défaut est retenu sur la base de l'effort de réhabilitation des logements inscrit dans la loi Grenelle : environ 14% sur 10 ans (400 000 logements réhabilités par an sur un parc de résidences principales français de 28 millions de logements)*	Choix entre oui et non

H22	Veuillez indiquer la part de réhabilitation annuelle du parc de logements existants sur le territoire (en pourcentage du parc par an) :	Logements collectifs en pôles urbains (%)
		Logements individuels en pôles urbains (%)
		Logements collectifs en espace périurbain et rural (%)
		Logements individuels en espace périurbain et rural (%)
	Mix énergétique de l'habitat réhabilité	
H23	Connaissez-vous le mix énergétique actuel en énergies finales du territoire du SCoT pour les besoins en chauffage, refroidissement et eau chaude sanitaire de l'habitat réhabilité ? *Si la réponse est non, un mix énergétique actuel moyen par défaut de la région dans laquelle se trouve le territoire du SCoT est retenu qui ne distingue pas les pôles urbains et l'espace périurbain et rural ni les secteurs habitat ou tertiaire.*	Choix entre oui et non
H24	Pouvez-vous distinguer le mix énergétique selon la zone urbaine et l'espace périurbain et rural pour les logements réhabilités ?	Choix entre oui et non
H25	Veuillez indiquer le mix énergétique moyen en énergies finales consommées sur le territoire du SCoT pour les besoins en chauffage, refroidissement et eau chaude sanitaire de l'habitat réhabilité (en pourcentage) : *La somme des parts par énergie ne doit pas forcément égaler 100%.*	Part de gaz (en %) :
		Part de fioul (en %) :
		Part d'électricité (en %) :
		Part de chaleur urbaine (en %) :
H26	Pour les pôles urbains, veuillez indiquer le mix énergétique moyen en énergies finales consommées sur le territoire du SCoT pour les besoins en chauffage, refroidissement et eau chaude sanitaire de l'habitat réhabilité (en pourcentage) : *La somme des parts par énergie ne doit pas forcément égaler 100%.*	Part de gaz (en %) :
		Part de fioul (en %) :
		Part d'électricité (en %) :
		Part de chaleur urbaine (en %) :
H27	Pour l'espace périurbain et rural, veuillez indiquer le mix énergétique moyen en énergies finales consommées sur le territoire du SCoT pour les besoins en chauffage, refroidissement et eau chaude sanitaire de l'habitat réhabilité (en pourcentage) : *La somme des parts par énergie ne doit pas forcément égaler 100%.*	Part de gaz (en %) :
		Part de fioul (en %) :
		Part d'électricité (en %) :
		Part de chaleur urbaine (en %) :
	Consommations moyennes d'un logement isolé	

H28	Connaissez-vous le gain moyen de consommations attendu par l'isolation thermique des logements (collectifs+individuels) sur le territoire du SCoT ? *Si non, une valeur par défaut est retenue : 25% issue de recherches bibliographiques.*	Choix entre oui et non
H29	Veuillez indiquer le gain moyen des consommations attendu suite à l'isolation thermique des logements (coefficient de réduction en pourcentage) :	% de gain moyen pour les logements collectifs isolés :
		% de gain moyen pour les logements individuels isolés :
	Équipement en énergie renouvelable et substitution d'énergie	
H30	Le SCoT souhaite-t-il favoriser une politique de substitution d'énergie par l'installation d'énergie renouvelable solaire thermique, bois et géothermie ?	Choix entre oui et non
H31	Veuillez indiquer la part d'habitat réhabilité qui sera équipé d'énergie renouvelable (en pourcentage d'énergie solaire thermique, bois et géothermie) sur le territoire du SCoT : *Hors réseau de chaleur intégré dans le mix énergétique futur,* *La somme des pourcentages ne doit pas forcément égaler 100%.*	Part du parc de logements réhabilités équipés en énergie solaire thermique (%):
		Part du parc de logements réhabilités équipés en bois-énergie (%):
		Part du parc de logements réhabilités en énergie géothermique (%):
H32	Le SCoT souhaite-t-il favoriser la substitution d'énergie vers une énergie moins émissive en gaz à effet de serre (hors énergies renouvelables) ?	Choix entre oui et non
H33	Veuillez indiquer la part d'habitat réhabilité pour lequel il est souhaité de procéder à une substitution énergétique :	%
	USAGE DU TERTIAIRE À CONSTRUIRE	
	Extension de la surface dédiée aux activités tertiaires	
T1	Combien d'emplois le territoire du SCoT prévoit-il d'accueillir dans le secteur tertiaire à l'horizon du SCoT ?	
T2	Veuillez indiquer la répartition des emplois par branche d'activité tertiaire (en pourcentage) : *La définition des branches et la correspondance avec les codes NES 36 sont précisées dans le guide utilisateur.* *Si vous ne connaissez pas la répartition future des emplois tertiaires, vous pouvez faire l'hypothèse d'une répartition future identique à la répartition actuelle.*	Branche 1- Commerces (% des emplois tertaire):
		Branche 2 – Bureaux (% des emplois tertaire):

	La somme de ces pourcentages doit être égale à 100.	Branche 3 – Enseignement/Recherche (% des emplois tertaire):
		Branche 4 - Santé/action sociale (% des emplois tertaire):
		Branche 5 - Sports/loisirs (% des emplois tertaire):
		Branche 6 – Café, hôtels, restaurants (% des emplois tertaire):
		Branche 7 - Habitat communautaire (% des emplois tertaire):
		Branche 8 - Transports (gare, aéroport) (% des emplois tertaire) :
	Mix énergétique du tertiaire neuf	
T3	Connaissez-vous le mix énergétique futur en énergies finales pour le secteur tertiaire du territoire du SCoT ? *Si la réponse est non, le mix énergétique moyen futur par défaut de la région dans laquelle se trouve le territoire du SCoT est retenu qui ne distingue pas le secteur tertiaire et l'habitat.*	Choix entre oui et non
T4	Veuillez indiquer le mix énergétique futur en énergies finales pour le secteur tertiaire du territoire du SCoT (en pourcentage). *La somme des parts par énergie ne doit pas forcément égaler 100%.*	Part de gaz (%) :
		Part de fioul (%):
		Part d'électricité (%):
		Part de chaleur urbaine (%):
		Part de charbon (%):
	Développement des énergies renouvelables dans les bâtiments tertiaires neufs	
T5	Le SCoT prévoit-t-il d'encourager le recours aux énergies renouvelables pour la production de chaleur des bâtiments tertiaires neufs (solaire thermique, bois-énergie, géothermie) pour surpasser la RT2012 ?	choix entre oui et non
T6	Veuillez indiquer la part du parc tertiaire neuf qui sera équipée d'énergie renouvelable (solaire thermique, bois-énergie, géothermie) sur le territoire du SCoT. *Hors réseau de chaleur intégré dans le mix énergétique futur,*	Part du parc tertiaire neuf équipé en énergie solaire thermique (%):

	La somme des pourcentages ne doit pas forcément égaler 100%.	Part du parc tertiaire neuf équipé en bois-énergie (%):
		Part du parc tertiaire neuf équipé en énergie géothermique (%):
	REHABILITATION DU TERTIAIRE	
T7	Le SCoT prévoit-t-il d'encourager la réhabilitation thermique des bâtiments tertiaires ?	choix entre oui et non
T8	Quelle est la surface du parc tertiaire existant destinée à bénéficier d'une réhabilitation thermique par isolation thermique à l'horizon du SCoT ?	m²
T9	Connaissez-vous le gain moyen de consommation attendu par l'isolation thermique du parc tertiaire réhabilité sur le territoire du SCoT ? *Si non, la valeur par défaut de la réhabilitation du parc tertiaire retenue = 25%.*	Choix entre oui et non
T10	Veuillez indiquer le gain moyen des consommations attendu suite à l'isolation thermique des bâtiments tertiaires réhabilités (coefficient de réduction en pourcentage) :	%
	Développement des énergies renouvelables dans les bâtiments tertiaires réhabilités	
T11	Le SCoT prévoit-t-il d'encourager le recours aux énergies renouvelables pour la production de chaleur des bâtiments tertiaires réhabilités (solaire thermique, bois-énergie, géothermie) ?	Choix entre oui et non
T12	Veuillez indiquer la part des bâtiments tertiaires réhabilités qui sera équipée d'énergie renouvelable (en pourcentage de solaire thermique, bois-énergie, géothermie) sur le territoire du SCoT. *Hors réseau de chaleur intégré dans le mix énergétique futur, La somme des pourcentages ne doit pas forcément égaler 100%.*	part du parc tertiaire réhabilité équipé en énergie solaire thermique (%):
		part du parc tertiaire réhabilité équipé en bois-énergie (%):
		part du parc tertiaire réhabilité équipé en énergie géothermique (%):
	PRODUCTION LOCALE DE CHALEUR URBAINE	
	Présence ou développement d'un réseau de chaleur	

E1	Le territoire possède-t-il un ou plusieurs réseaux de chaleur ou bien le SCoT prévoit-il la mise en place d'un ou plusieurs réseaux de chaleur urbaine ?	choix entre oui et non
	Mix énergétique actuel et futur (en énergies primaires) pour la production de chaleur urbaine	
E2	S'il est envisagé de faire évoluer le mix énergétique primaire actuel du réseau de chaleur urbaine existant, connaissez-vous le mix actuel et le futur mix énergétique primaire ou bien connaissez-vous le mix énergétique primaire du futur réseau de chaleur ?	choix entre oui et non
E3	Quelle est la part actuelle de gaz naturel, fioul, charbon et énergies renouvelables et récupérables* en énergie primaire utilisée pour la production du réseau de chaleur urbaine sur le territoire du SCoT ?	part de gaz naturel (%):
		part de fioul (%):
	* *Il s'agit des énergies renouvelables et récupérables telles que biomasse, gaz ou chaleur issus des UIOM, des décharges, des industries, des gaz de récupération type gaz de hauts fourneaux, de cokerie, de mines, la géothermie. La somme des parts par énergie ne doit pas forcément égaler 100%.*	part de charbon (%):
		part d'énergies renouvelables et récupérables (%):
E4	Quelle est la part future de gaz naturel, fioul, charbon et énergies renouvelables et récupérables* en énergie primaire envisagée pour la production du réseau de chaleur urbaine sur le territoire du SCoT ?	part de gaz naturel (%):
		part de fioul (%):
	* *Il s'agit des énergies renouvelables et récupérables telles que biomasse, gaz ou chaleur issus des UIOM, des décharges, des industries, des gaz de récupération type gaz de hauts fourneaux, de cokerie, de mines, la géothermie. La somme des parts par énergie ne doit pas forcément égaler 100%.*	part de charbon (%):
		part d'énergies renouvelables et récupérables (%):
	Production attendue du réseau de chaleur actuel ou du réseau futur	
E5	A l'horizon du SCoT, savez-vous quelle sera la production des réseaux de chaleur sur le territoire ?	choix entre oui et non
E6	Veuillez indiquer la production de ce(s) réseau(x) de chaleur à l'horizon du SCoT :	kWh
E7	Quel est le nombre de logements (existants et futurs) en immeubles collectifs desservis par le réseau de chaleur à l'horizon du SCoT?	Nombre de logements collectifs desservis
E8	Quel est le nombre de logements individuels (existants et futurs) desservis par le réseau de chaleur à l'horizon du SCoT?	Nombre de logements individuels desservis
E9	Quel est le nombre d'emplois tertiaires (existants et futurs) desservis par le réseau de chaleur à l'horizon du SCoT ?	Nombre d'emplois
	DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES pour la production électrique	
	Existence d'énergies renouvelables pour la production d'électricité sur le territoire du SCoT	
E10	Sur le territoire du SCoT, existe-t-il une production d'électricité à partir d'énergies renouvelables et vendue au réseau national ?	choix entre oui et non

	Veuillez indiquer les puissances installées sur le territoire du SCoT pour la production d'électricité : *Attention, toutes les données sont à entrer en MW à l'exception de l'hydroélectricité à entrer en MWh.* *Le manuel d'utilisation donne des précisions sur les correspondances entre les 2 unités en fonction du mode de production.*	En éolien terrestre (MW) :
		En éolien en mer (MW) :
E11		En hydroélectricité (Mwh) :
		En solaire photovoltaïque (MW) :
		En biomasse (MW) :
	Développement des énergies renouvelables pour la production d'électricité sur le territoire du SCoT	
E12	Sur le territoire du SCoT, est-il prévu de développer la production d'électricité au moyen d'énergies renouvelables à l'horizon du SCoT ?	choix entre oui et non
	Veuillez indiquer les puissances complémentaires susceptibles d'être installées sur le territoire du SCoT pour la production d'électricité à l'horizon du SCoT : *Attention, toutes les données sont à entrer en MW à l'exception de l'hydroélectricité à entrer en MWh.* *Le manuel d'utilisation donne des précisions sur les correspondances entre les 2 unités en fonction du mode de production.*	En éolien terrestre (MW)
		En éolien en mer (MW)
E13		En hydroélectricité (MWh)
		En solaire photovoltaïque (MW)
		En biomasse (MW)
	CHANGEMENT D'AFFECTATION DES SOLS	
	Affectation initiale des zones à urbaniser	
A1	Quelle est la superficie à urbaniser en extension ?	ha
A2	Quelle est la superficie à urbaniser en renouvellement à l'horizon du SCoT ?	ha
	Extension urbaine	
A3	Connaissez-vous l'usage du sol des surfaces à urbaniser en extension ?	oui/non
A4	Pour la partie construite en extension urbaine, indiquer quelle est la surface de prairie à urbaniser.	ha
	Pour la partie construite en extension urbaine, indiquer quelle est la surface de terres cultivées à urbaniser.	ha
	Pour la partie construite en extension urbaine, indiquer quelle est la surface de forêt à urbaniser.	ha
A5	Quelle est la surface totale de prairie du territoire du SCoT ?	ha
	Quelle est la surface totale de terres cultivées du territoire du SCoT ?	ha
	Quelle est la surface totale de forêt du territoire du SCoT ?	ha
	Renouvellement urbain – déconstruction	

A6	Connaissez-vous la SHON totale de bâtiments à détruire pour les surfaces à urbaniser en renouvellement urbain à l'horizon du SCoT ? *Si vous ne connaissez pas la SHON, elle sera estimée à partir de COS par défaut pour les zones en renouvellement urbain.*	oui/non
A7	Quelle est la SHON totale de bâtiments à détruire pour les surfaces à urbaniser en renouvellement urbain à l'horizon du SCoT ?	SHON (ha)
A8	Connaissez-vous le COS moyen dans le pôle urbain central ? *Si vous ne connaissez pas sa valeur, une valeur par défaut de 2,5 sera appliquée.*	COS
A9	Quelle est la superficie à urbaniser en renouvellement urbain dans le pôle urbain central qui sera effectivement détruite à l'horizon du SCoT ?	ha
A8	Connaissez-vous le COS moyen dans les pôles secondaires ? *Si vous ne connaissez pas sa valeur, une valeur par défaut de 1,5 sera appliquée.*	COS
A9	Quelle est la superficie à urbaniser en renouvellement urbain dans les pôles secondaires qui sera effectivement détruite à l'horizon du SCoT ?	ha
A8	Connaissez-vous le COS moyen dans les pôles secondaires ? *Si vous ne connaissez pas sa valeur, une valeur par défaut de 0,5 sera appliquée.*	COS
A9	Quelle est la superficie à urbaniser en renouvellement urbain dans la zone périurbaine qui sera effectivement détruite à l'horizon du SCoT ?	ha
A8	Connaissez-vous le COS moyen dans la zone périurbaine ? *Si vous ne connaissez pas sa valeur, une valeur par défaut de 0,2 sera appliquée.*	COS
A9	Quelle est la superficie à urbaniser en renouvellement en zone rurale qui sera effectivement détruite à l'horizon du SCoT ?	ha
	Création de zones boisées ou d'espaces verts	
A10	Est-il prévu de créer des espaces boisés ?	oui/non
A11	Quelle est la superficie de zones boisées créées sur une surface initialement urbanisée ?	ha
	Quelle est la superficie de zones boisées créées sur une surface initialement occupée en prairie ?	ha
	Quelle est la superficie de zones boisées créées sur une surface initialement en terres cultivées ?	ha
A12	Est-il prévu de créer des espaces verts ?	oui/non
A13	Quelle est la superficie des espaces verts sur une surface initialement urbanisée ?	ha
	Quelle est la superficie des espaces verts sur une surface initialement en terres cultivées ?	ha

	Quelle est la superficie des espaces verts sur une surface initialement occupée en prairie ?	ha
	DEPLACEMENTS DES PERSONNES	
D1	Quelle est la population nouvelle à accueillir à l'horizon du SCoT ?	Nombre de personnes
D2	Pouvez-vous estimer la répartition géographique au sein du territoire du SCoT de cette population nouvelle à accueillir ?	Oui - type de morphologie/ Non
	Répartition de la population par typologie de territoire avec TC *(note : on trouvera une définition de cette typologie dans le guide d'utilisateur)* **:**	
D3	**Quelle part de la population nouvelle habitera dans la ville-centre?** *La somme des pourcentages pour les questions D3 doit être égale à 100.*	% de la population nouvelle
D3 bis	Au sein de la ville-centre, quelle part de la population nouvelle bénéficiera d'une desserte TC performante ? *La somme des pourcentages pour les 2 questions D3bis doit être égale à 100.*	%
	Au sein de la ville-centre, quelle part de la population nouvelle bénéficiera d'une desserte TC de moins bonne qualité ?	%
D3	**Quelle part de la population nouvelle habitera dans la banlieue agglomérée de la ville centre ?**	% de la population nouvelle
D3 bis	Au sein de la banlieue, quelle part de la population nouvelle bénéficiera d'une desserte TC performante ?	%
	Au sein de la banlieue, quelle part de la population nouvelle bénéficiera d'une desserte TC de moins bonne qualité ?	%
D3	**Quelle part de la population nouvelle habitera dans le(s) pôle(s) secondaire(s) ?**	% de la population nouvelle
D3 bis	Au sein de(s) pôle(s) secondaire(s), quelle part de la population nouvelle bénéficiera d'une desserte TC performante ?	%
	Au sein de(s) pôle(s) secondaire(s), quelle part de la population nouvelle bénéficiera d'une desserte TC de moins bonne qualité ?	%
D3	**Quelle part de la population nouvelle habitera dans l'espace périurbain et rural ?**	% de la population nouvelle
D3 bis	Au sein de l'espace périurbain et rural, quelle part de la population nouvelle bénéficiera d'une desserte TC performante ?	%
	Au sein de l'espace périurbain et rural, quelle part de la population nouvelle bénéficiera d'une desserte TC de moins bonne qualité ?	%
	Paramètres de mobilité moyenne de l'agglomération *(se reporter aux annexes du guide utilisateur pour des valeurs de comparaison et de référence)*	
D4	Quelle est le budget-distance individuel total moyen du territoire ?	km
	Quelle est le budget-distance individuel total voiture du territoire ?	km

D4 bis	Quel est le taux d'occupation moyen des véhicules du territoire ?	valeur
D4	Quelle est le budget-distance individuel total TC du territoire ?	km
	Quelle est le budget-distance individuel total modes doux du territoire ?	km
	Mouvements de la population actuelle, internes au périmètre	
D5	Le SCoT fait-il des hypothèses de mobilité résidentielle au sein du territoire selon une typologie de morphologie urbaine ?	Oui - non
	Répartition future de la population actuelle au sein du territoire : *La somme des pourcentages doit être égale à 100.*	
D6	Quelle part de la population actuelle habitera dans la ville-centre à échéance de planification du SCoT?	%
	Quelle part de la population actuelle habitera dans la banlieue agglomérée de la ville-centre à échéance de planification du SCoT?	%
	Quelle part de la population actuelle habitera dans le(s) pôle(s) secondaire(s) à échéance de planification du SCoT?	%
	Quelle part de la population actuelle habitera dans l'espace périurbain à échéance de planification du SCoT?	%
	Localisations des zones d'emploi (effets sur le rapprochement des lieux de domicile et de travail)	
D7	Le SCoT prévoit-il des mesures favorisant le rapprochement entre zones d'emplois et lieux de résidence ?	Oui - non et degré
D8	Le SCoT prévoit-il des mesures améliorant l'accès aux zones d'emplois par les modes de transport collectif ?	Oui - non et degré
	Localisations des centres commerciaux et grands hypermarchés (nouveaux ou en extension)	
D9	Le SCoT prévoit-il une extension ou la création de centres commerciaux ou de grands hypermarchés ?	Oui - non
D10	Ces nouvelles extensions favorisent-elles la réduction de la zone de chalandise moyenne des centres commerciaux et grands hypermarchés ?	Oui - non et degré
	Mise en service de lignes de TCSP (lourd ou BHNS)	
D11	Le SCoT prévoit-il la mise en service d'une ou plusieurs lignes de TCSP ?	Oui - non
D12	Quelle est la clientèle TCSP lourd attendue au total (pass/jour) ?	Pers/ jour
	Quelle est la clientèle BHNS attendue au total (pass/jour) ?	Pers/ jour
	DEPLACEMENTS DES MARCHANDISES	
D13	Le SCoT met-il en place des mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre du trafic de marchandises, par rationalisation de la logistique urbaine ?	Oui - non et degré
	Pour l'estimation des émissions du trafic de marchandises en ville, il est nécessaire de fournir les informations suivantes :	

D14	Quel est le nombre d'emplois total du territoire du SCoT	Nombre d'emplois
D15	Quelle est la surface de l'agglomération	km²
	DEPLACEMENTS DÛS AUX ACTIVITES DE TOURISME	
D16	Le SCoT prévoit-il des mesures visant à maîtriser les déplacements touristiques par une rationalisation de la demande et l'organisation du report modal ?	Oui - non et degré
D17	Quelle est la part du trafic liée aux déplacements touristiques, comparativement aux déplacements quotidiens des résidents ?	%
	AUTRES DONNEES SUR LES DEPLACEMENTS	
D18	Quel type de transport collectif régulier dessert le périmètre du SCoT?	(Métro ou tramway) et bus / Bus uniquement